

Mairie de Berneuil sur Aisne

**Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 06 septembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 6 septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

Présents :

- Mesdames CROCHET Françoise, DUMEZ Ludivine, JACQUES Céline, PADIEU Yveline, TUAL Nicole, VENDEWINKELE Catherine,
- Messieurs BATTON Sébastien, BONAMY Patrice, CAGNIARD Cédric, DE WAELE Philippe, FRERE Etienne.

Absents excusés :

- Madame ANTOINE Séverine
- Messieurs CARPENTIER Georges (pouvoir à Monsieur FRERE Etienne), PYTLAK Michel (pouvoir à Monsieur le Maire).

Madame Françoise CROCHET est élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 mai 2018**

Monsieur le Maire précise le point concernant la vente de la parcelle AE139 à Monsieur DELWARDE. Il a reçu le courrier de la mairie en date du 10 juillet 2018 : " Monsieur, J'ai appris, il y a quelques jours, qu'un bail de réserve de chasse de 30 ans avait été signé entre Monsieur François MAHIEUX (ancien Maire) et le Président de la société de chasse, Monsieur Michel BATTON. Le bail a été signé en 2011 et je ne peux revenir sur cet acte notarié. La vente est annulée ".

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 mai 2018.

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs PADIEU Rémi et CROIX Noël (Président et trésorier du comité des fêtes) :

M. PADIEU & M. CROIX demandent à l'ensemble des membres du Conseil Municipal s'il est possible de les aider à l'organisation de la brocante du dimanche 16 septembre car ils sont juste en effectif et les invitent à participer à la réunion de préparation du vendredi 7 septembre à 19h00 dans la salle des associations.

**1) LES DIFFERENTES DELIBARATIONS**

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN, Franck MOREAU

- Avenant au contrat de travail de Mme Sylvie MAUBARET du fait du non-renouvellement du contrat de Madame Mélanie MOREL, à sa demande.

Monsieur le Maire propose son remplacement par Madame MAUBARET pour un emploi du temps de 15 heures par semaine, annualisé à 11 H 48 minutes pour une année à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Voté à l'unanimité.

- Annulation de l'écriture comptable de 397 €, recette émanant d'ENEDIS, somme déjà perçue. Des crédits supplémentaires doivent être imputés au compte 673 pour un montant de 397 €. Cette somme sera prélevée au compte 6188.

Il est également demandé de faire un titre de 200 € de recette (ENEDIS) afin de clore le dossier.

- Redevance d'occupation du Domaine Public (RODP 2018).

La Redevance due au titre de l'Occupation du Domaine Public pour l'année 2018 s'élève à 172,85 €.

Voté à l'unanimité.

- Indemnité supplémentaire de Monsieur Christopher HULOT

Monsieur le Maire propose une augmentation de salaire de 1200 € brut sur l'année, soit 100 €/brut par mois représentant 80 €/net par mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Voté à l'unanimité.

## 2) **LA MISE EN PLACE DES JEUX AU SQUARE**

Rapporteur : Céline JACQUES (fiche de Michel PYTLAK) / Daniel GUEGUEN

- Il est prévu l'implantation de 4 jeux : une girafe, un phoque, un bateau pirate et un tapis volant.

Après examen des notices de montage des 4 jeux, il apparaît que ceux-ci doivent être scellés dans le béton lors du coulage du socle.

Détail des socles béton :

- Girafe : 0,2 m<sup>3</sup>
- Phoque : 0,2 m<sup>3</sup>
- Bateau-pirate : 0,2 m<sup>3</sup>
- Tapis volant : 0,5 m<sup>3</sup>

Le béton sera conditionné par les agents techniques et l'implantation aura lieu au début du printemps 2019.

## 3) **LA RENTREE SCOLAIRE & LE PERISCOLAIRE**

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN, Ludivine DUMEZ.

- La rentrée ainsi que le périscolaire se sont bien passés et Monsieur le Maire remercie Messieurs Christopher HULOT & Dominique CROCHET pour le bon travail de préparation.

- Horaires de l'école : 8h45 – 11h45 & 13h30 – 16h30.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi (pas de classe le mercredi).

Ouverture des portes 10 minutes avant, soit 8h35 & 13h20.

- Rythme scolaire : semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

- Répartition des classes avec un total de 93 élèves :
  - Mme POYART : 30 élèves (16 petits et 14 moyens).
  - Mme DAMBLEVE : 25 élèves (10 grands et 15 CP).
  - Mme CARBONNEAUX : 18 élèves (6 CE1 et 12 CE2).
  - Mme LEBRUN : 20 élèves (13 CM1 et 7 CM2).
- Elections des représentants de parents d'élèves :  
Elles auront lieu le vendredi 12 octobre 2018.
- Périscolaire :  
Le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h00  
Vous pourrez inscrire votre enfant auprès de Mesdames CHRIST et MAUBARET en maternelle ou au 03 44 85 80 14 (téléphone du périscolaire).
- Sécurité :  
Veillez à respecter les aires de stationnement aux abords de l'école afin de ne pas gêner l'entrée et la sortie des élèves (notamment la circulation sur les trottoirs).

#### 4) LES INFORMATIONS DU MAIRE

- Le 23 août : abattage de " l'arbre de la libération " (peuplier planté en 1918 à gauche de la route qui monte "vers " Tracy) car, sec et mort, il menaçait de tomber.  
Un chêne sera planté symboliquement lors de la cérémonie du 11 novembre pour remplacer cet arbre centenaire.
- Le 30 août : Le cabinet d'expertise KRUGER & LUPIS a procédé à l'examen des dommages dégâts des eaux survenus au niveau du plafond de la sacristie lors de la tempête du 28 mai 2018. Les réparations devraient commencer prochainement.
- Le Conseil Départemental nous a informés de la rénovation de la route RD81 (d'Attichy à Berneuil sur Aisne). Cet investissement représente un montant de 265 000 €.
- Lecture du courrier de Monsieur Emmanuel FRANCOIS en date du 4 septembre, adressé à Monsieur le Maire :  
"Monsieur le Maire,  
L'air est irrespirable ce matin à cause des rejets de l'entreprise weylchem. Cette pollution n'est plus occasionnelle mais dorénavant journalière.  
Je vous demande de dépasser le stade d'un envoi du courrier de simple courtoisie à cette entreprise en saisissant dorénavant la communauté de commune et immédiatement le Préfecture".  
Monsieur le Maire précise que la réponse de la société Weylchem sera diffusée dans le prochain bulletin d'informations municipales.

Les dates programmées :

- Marché de Noël : dimanche 2 décembre.
- Téléthon : vendredi 7 décembre.
- Repas des aînés : dimanche 9 décembre.
- Colis des aînés : samedi 15 décembre.
- Noël du personnel : mardi 18 décembre.

▪ Gestion de la déchetterie d'Attichy :

La gestion de la déchetterie a été confiée au Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO).

La SMDO rencontre des difficultés de recrutement de conducteurs ne permettant pas l'enlèvement des bennes de manière systématique.

Des fermetures totales ou partielles sont actuellement appliquées.

Pour plus d'information, contacter le SMDO au 03 44 09 67 11.

- *Madame Ludivine DUMEZ demande si en cas de grève des enseignants, un service d'accueil est organisé par la Mairie. Monsieur le Maire précise qu'un accueil pourrait être mis en place à condition qu'il n'y ait pas un nombre trop important d'élèves car à part Mesdames CHRIST et MAUBARET il n'y a pas de "personnes-ressources".*
- *Monsieur Patrice BONAMY fait savoir que le 14 juillet au soir un bon nombre de pétards a été tiré, gênant fortement les riverains.*
- *Monsieur Patrice BONAMY demande si une organisation de livraison de fuel pourrait être mise en place au niveau de la commune pour effectuées des livraisons groupées à moindre coût.*
- *Monsieur Patrice BONAMY évoque la sécurité au niveau "voisins vigilants".*  
Monsieur le Maire précise qu'une réunion devrait être programmée fin octobre – début novembre car il s'est entretenu dernièrement avec le Capitaine FAVA.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 20h35.

La secrétaire de séance

Le Maire